



DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

100% de réussite au diplôme d'état en 2019

<p>Diplôme Diplôme d'état de niveau 3 Fiche RNCP25467</p>	<p>Le métier L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences sociales d'une vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.</p>
<p>Pré-requis Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation</p>	<p>L'AES spécialité « accompagnement de la vie à domicile », contribue à la qualité de vie de la personne et au maintien de ses capacités à vivre à domicile.</p>
<p>Lieu de formation IRDTS 6 rue Ernest Caveland Troubiran – 97300 CAYENNE</p>	<p>L'AES spécialité « accompagnement de la vie en structure collective », contribue au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie.</p>
<p>Durée 2 ans 525h de formation théorique 840h de formation pratique</p>	<p>L'AES spécialité « accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire », facilite, favorise et participe à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.</p>
<p>Voie d'accès En formation initiale En formation continue Par la VAE</p>	<p>La formation Enseignement théorique : 525 heures réparties en quatre domaines de formation DF 1 – Positionnement comme professionnel dans le champ social de l'action social DF 2 – Accompagnement de la personne au quotidien et dans la proximité DF 3 – La coopération avec l'ensemble des professionnels concernés DF 4 – Participation à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne</p>
<p>Tarif et modalités de financement Epreuve d'admissibilité : 40€ Epreuve d'admission : 100€ Frais d'inscription : 310€/an</p> <p>En formation initiale et pour les demandeurs d'emploi le coût pédagogique est intégralement pris en charge par la CTG</p> <p>En formation continue et par la VAE le coût peut être accompagné dans le cadre du plan de développement des compétences de votre employeur ou de votre CPF</p> <p>Coût de la formation (hors VAE) : 6 841 €</p>	<p>Formation pratique : D'une durée totale de 980 heures, les stages sont répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année : 1 stage de 7 semaines (245h) - 2^{ème} année : 1 stage de 10 semaines et 1 stage de 9 semaines <p>Méthode pédagogique : La pédagogie active de l'alternance intégrative, demande une forte implication des apprenants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession.</p> <p>Une partie de la formation pourrait se réaliser en FOAD (Formation Ouverte et A Distance)</p> <p>Modalités de certification : Elles sont définies par l'arrêté du 29 janvier 2016 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social et plus particulièrement dans l'annexe V référentiel de certification.</p> <p>Les conditions d'admission L'admission des candidats à l'entrée en formation d'accompagnant éducatif et social se fait par le biais d'un concours composés de 2 épreuves : une épreuve d'admissibilité écrite et une épreuve d'admission (entretien avec un psychologue puis avec un jury). L'inscription se fait auprès de l'IRDTS.</p>

Pour nous contacter :

IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE
Tel. 05 94 25 34 88 – Email : contact@irdts.org – www.irdts.org